

# Communiqué de presse



Strasbourg, le 18 novembre 2010

## TOUR DE FRANCE DE LA CHARTE DE LA DIVERSITE

### « *Agir pour la diversité* »

**Mardi 23 novembre 2010**

**A l'occasion de l'étape strasbourgeoise du tour de France 2010 de la Charte de la diversité, des entreprises alsaciennes témoignent. Tables-rondes, échanges de pratiques, boîte à outils .... Mutualisons les bonnes pratiques.**

#### **Programme**

15h00 - Accueil autour d'un café et animation des stands

**16h00 - Ouverture** par M. Pierre-Etienne BISCH, préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin

**16h15 - Allocution** de Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Directeur Général de l'éducation et de la culture au Conseil de l'Europe

**Allocution** de M. Kag Sanoussi, Secrétaire Général de la Charte de la diversité

#### **Echange avec la presse**

**16h45 Table-ronde sur le recrutement**, animée par Mme Isabelle BARTH, Directeur de la recherche, Responsable de la Chaire Management de la diversité, EM Strasbourg

- ▣ Mireille THUET, Directrice Régionale Est Groupe CRIT, PRISME
- ▣ Michèle WALTER, PDG Electrification Industrielle de l'est
- ▣ Eric DALIGUET, DRH Sotralentz
- ▣ Florence GAILLARD, DRH SDEA

**17h30 - Table ronde sur l'évolution des parcours professionnels**, animée par Mme Isabelle BARTH, Directeur de la recherche, Responsable de la Chaire Management de la diversité, EM Strasbourg

- ▣ Martine SCHMITT, DRH Weleda
- ▣ Virginie JUNG, Déléguée à la valorisation des ressources humaines, La Poste
- ▣ Michel ALLAIN, Délégué Régional pour la diversité, BNP Paribas

**18h15 - Visite des stands et échanges sur les outils**

**18h45 - Signature de la charte de la diversité** par plusieurs entreprises et institutions du département du Bas-Rhin,

**Conclusion** par M. David TROUCHAUD, Secrétaire Général Adjoint de la préfecture du Bas-Rhin, chargé de la politique de la ville.

**19h00** - Cocktail dînatoire

## **La diversité pour les entreprises**

La diversité est une politique qui s'inscrit dans une approche gagnant-gagnant pour l'entreprise et la société. Elle favorise la cohésion sociale tout en répondant à des enjeux d'entreprise :

### **Se mettre en conformité avec la loi et se prémunir d'une perte de réputation**

En s'engageant dans une démarche diversité, l'entreprise s'assure que ses modes de recrutement sont en conformité avec la loi ; elle prévient ainsi le risque de plainte pour discrimination ou la perte de réputation en cas de procès.

### **Démontrer son engagement en tant qu'entreprise socialement responsable**

Ouvrer en faveur de la diversité, c'est construire une image positive de l'entreprise vis-à-vis de ses clients, de ses fournisseurs, de ses salariés et des collectivités territoriales (attribution de marchés publics, réponse aux attentes éthiques des consommateurs et des collaborateurs, etc).

### **Optimiser sa gestion des ressources humaines**

La gestion de la diversité conduit à une optimisation des compétences et favorise l'implication des salariés. Diversifier ses sources de recrutement et intégrer de nouveaux profils permet aussi de faire face aux pénuries de main d'œuvre.

### **Augmenter sa performance économique**

Sur le long terme, une équipe diversifiée permet de mieux comprendre les attentes de ses différents types de clientèle, de pénétrer de nouveaux marchés, de développer la capacité d'innovation de l'entreprise, de mieux s'adapter au changement

## **La Charte de la Diversité**

Lancée fin 2004 par Claude Bébéar, président du réseau d'entreprises IMS-Entreprendre pour la cité et Yazid Sabeg, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, la Charte de la diversité formalise l'engagement des entreprises qui condamnent les discriminations dans le domaine de l'emploi et décident d'œuvrer en faveur de la diversité.

Toutes les structures peuvent être signataires, quelle que soit leur taille.

### **Y aller**

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez participer ?

Réservation impérative (nombre de place limité) : [DRJSCS67-TDF-DIVERSITE-STRAS@drjscs.gouv.fr](mailto:DRJSCS67-TDF-DIVERSITE-STRAS@drjscs.gouv.fr)

**Conseil de l'Europe** Avenue de l'Europe Entrée Parvis 67000 Strasbourg

### **Contact presse**

**Viviane CHEVALLIER** préfecture du Bas-Rhin

03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

**Sylvie VIGNERON**

03 88 45 96 51 / 06 38 81 76 90

[svigneron@maisonemploi-strasbourg.org](mailto:svigneron@maisonemploi-strasbourg.org)